

# Camp de jour de Sainte-Barbe

Faites vivre à vos jeunes un été passionnant et enrichissant.  
Une équipe énergique et créative saura les égayer avec des journées thématiques  
tout en appliquant les consignes de sécurité sanitaire (COVID).

**Du lundi 28 juin au vendredi 20 août 2021** (au Centre communautaire Carole-Tremblay)  
soit d'une durée de huit semaines pour les jeunes de 5 à 12 ans.

Heures d'ouverture du Camp de jour : 7h00 à 17h30

## INSCRIPTIONS :

**26 et 27 avril 2021 de 18h00 à 20h00**

au Centre Barberivain (église)  
471, chemin de l'Église à Sainte-Barbe

### L'avantage du Camp de jour de Sainte-Barbe :

Aucun nombre de semaines minimum à payer.

Vous payez seulement pour les semaines où votre enfant est présent au camp de jour.

(Si le nombre d'inscriptions est plus élevé que le ratio recommandé, les inscriptions long terme seront privilégiées).

**RABAIS de 10%**  
sur toute inscription payée  
en entier lors des soirées  
d'inscription

Informations : Alain Billette  
450 802-8994



# Camp de jour de Sainte-Barbe

## Tarifs

### Résidents *(preuve de citoyenneté obligatoire)*

#### Camp de jour

	3 jours	5 jours
1 <sup>er</sup> enfant	40\$	60\$
2 <sup>e</sup> enfant	35\$	55\$
3 <sup>e</sup> enfant	30\$	50\$

### non-résidents\*

#### Camp de jour

	3 jours	5 jours
1 <sup>er</sup> enfant	50\$	80\$
2 <sup>e</sup> enfant	45\$	75\$
3 <sup>e</sup> enfant	40\$	70\$

\* **Résidents de Saint-Anicet** : Suite à une entente intermunicipale entre les municipalités de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet, tous les citoyens de Saint-Anicet bénéficieront du tarif "résidents".



- 1<sup>er</sup> chèque (couvrant la semaine 1) en date du 28 juin 2021
- 2<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 2) en date du 5 juillet 2021
- 3<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 3) en date du 12 juillet 2021
- 4<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 4) en date du 19 juillet 2021
- 5<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 5) en date du 26 juillet 2021
- 6<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 6) en date du 2 août 2021
- 7<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 7) en date du 9 août 2021
- 8<sup>e</sup> chèque (couvrant la semaine 8) en date du 16 août 2021

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la  
**Municipalité de Sainte-Barbe**

\*\* Afin de profiter du rabais de 10%, le chèque devra être fait en date du **10 juin 2021**

SVP ne pas inscrire de montant, veuillez attendre aux inscriptions.

**Il est obligatoire de payer la semaine du 28 juin 2021 à la soirée d'inscriptions.**

Si vous désirez recevoir un reçu pour vos impôts en fin d'été,  
vous devrez fournir votre numéro d'assurance sociale.

Apportez le numéro de carte d'assurance maladie de votre enfant.

**Camp de jour en contexte de COVID-19 :  
On applique les règles !**

